

Académie. L'Autriche lui dut en revanche des établissements philanthropiques, des hôpitaux. L'université allemande de Lemberg fut créée pour germaniser la Galicie (1783); une académie de médecine et de chirurgie fut établie. Mais les monuments qui rappelaient un passé odieux à l'empereur furent traités avec une impitoyable brutalité. Ainsi, à Prague, le palais de Hradčany fut converti en caserne de cavalerie; les objets d'art qui le garnissaient furent livrés à un véritable pillage. Dans un inventaire dressé par un agent impérial, on trouve la Lédâ du Titien ainsi désigné : « *Idem*, une femme nue mordue par une oie sauvage! » La plupart des mesures légales de cette époque rappellent les excès de la réforme ou précèdent ceux de la Révolution.

Réformes administratives, judiciaires et économiques.

Ennemi des privilèges féodaux et philanthrope convaincu, Joseph II abolit le servage dans la Bohême, la Moravie, la Galicie et la Hongrie et accorda aux serfs émancipés la pleine propriété des terres qu'ils cultivaient. Les pouvoirs des *Kreisämter* (fonctionnaires des cercles) furent augmentés et annulèrent complètement ceux que les seigneurs avaient pu conserver. Rien ne fut négligé pour réduire la Bohême et la Hongrie au rang de simples provinces. L'empereur prétendait germaniser à tout prix les deux royaumes et les gouverner en tyran libéral. Si ce système avait réussi, l'Autriche devenue allemande aurait fait à la Prusse une redoutable concurrence. L'ensemble des possessions autrichiennes fut divisé en treize gouvernements subdivisés en cercles, ayant chacun à leur tête un capitaine (*Kreishauptmann*). Ces gouvernements étaient : 1° La Galicie, 2° la Bohême, 3° la Moravie et la Silésie, 4° la basse Autriche, 5° l'Autriche intérieure (Styrie, Carinthie, Carniole), 6° le Tyrol, 7° l'Autriche antérieure (possessions d'Allemagne), 8° la Transylvanie, 9° la Hongrie,